

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Le Directeur Général

Téléphone
01 55 55 63 00
Fax
01 55 55 60 03
secretariat hetzel
@education.gouv.fr

1 rue Descartes 75231 Paris cedex 5 Paris, le 1 4 0CT. 2019

Le Directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

è

Mesdames et Messieurs les présidents d'université

S/C de Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie, chanceliers des Universités

Objet : Diffusion des résultats de l'enquête d'insertion professionnelle des diplômés de Master

J'ai le plaisir de vous informer que le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche diffusera à partir du 15 octobre 2010 sur son site internet (http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr) les principaux résultats de l'enquête d'insertion des diplômés de Master, réalisée fin 2009. Cette diffusion, qui répond à une attente très forte de la part de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur comme de la part du Parlement et du public, est le fruit d'un important travail de collecte et de traitement auquel votre université a participé.

Seront ainsi mis à disposition du public, pour chaque université dont le taux de réponse garantit une qualité suffisante des résultats, le taux d'insertion moyen de l'université ainsi que les taux d'insertion par domaine et discipline regroupée, dès lors que les effectifs de répondants sont supérieurs à 30. Figureront également la répartition des diplômés insérés selon le type d'emploi (CDI, CDD...), la catégorie d'employeur (fonctions publiques, entreprise privée...) et le secteur d'activité de l'employeur. Le calcul de ces indicateurs a été effectué par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la base des données transmises par les universités.

J'ai le plaisir de vous adresser, ci-joint, une fiche présentant les indicateurs relatifs à votre université et qui seront diffusés à cette occasion.

Patrick Hetzel

Directeur général pour l'enseignement supérieur et

l'insertion professionnelle